INTERVENTION HORS TENSION SUR COMPTAGE DE PUISSANCE SOUSCRITE ≤ 36kVA : Y02

360

Objectifs

• Identifier l'ensemble des risques encourus et notamment les risques électriques, choisir les moyens de s'en prémunir en intégrant l'environnement du chantier
• Identifier l'ensemble des risques encourus et notamment les risques électriques, choisir les moyens de s'en prémunir en intégrant l'environnement du chantier
• Appliquer les règles de l' UTE C 18-510-1 et consignes de sécurité en vigueur
• Décrire les différents appareils constituant un panneau de comptage d'une puissance souscrite ≤ à 36 kVA(en habitation individuelle ou collective)
• Différencier les rôles des appareils constituant un panneau de comptage d'une puissance souscrite ≤ à 36 kVA (en habitation individuelle ou collective)
• Interpréter les schémas de câblage des comptages électromécaniques d'une puissance souscrite ≤ à 36 kVA (en habitation individuelle ou collective)
• Réaliser la consignation d'un panneau de comptage d'une puissance souscrite ≤ à 36 kVA(en habitation individuelle ou collective) UTE C 18-510-1 chapitre 7
• Câbler un compteur électromécanique monophasé ou triphasé double tarif
• Câbler un compteur électronique monophasé ou triphasé double tarif
• Remplacer hors tension un compteur électromécanique simple tarif et double tarif par un compteur bleu électronique, avec reprise de l'installation asservissement chauffe eau (en habitation individuelle ou collective).

Public Visé

• Formation niveau électrique "basique"
• Ou CAP/BEP/BAC PRO en électricté
• Ou posséder les connaissances élémentaires en électrotechnique
• Ou réussir le questionnaire d'évaluation

Durée

63.00 Heures **9** Jours

Pré Requis

• Avoir 18 ans / Aptitude médicale / EPI obligatoire

Parcours pédagogique

• La réglementation et la norme UTE C 18-510,
• Le risque électrique en BTA, électrisation et court-circuit UTE C 18-510,
• La technologie des comptages pour des puissances souscrites ≤ 36 kVA,
• La technologie des branchements individuels et collectifs NFC 14-100,
• La limite physique des branchements électriques entre la NFC 14-100 et 15-100 en habitation individuelle ou collective,
• Les schémas et les câblages de tous types de comptages de puissance souscrite ≤ 36 kVA individuels et collectifs, ainsi que les circuits puissance et asservissement clientèle,
• La consignation d'un panneau de comptage de puissance souscrite ≤36 kVA en habitation individuelle UTE C 18-510,
• La consignation d'un panneau de comptage de puissance souscrite ≤ 36 kVA en habitation collective (type immeuble) UTE C 18-510,
• Le remplacement d'un compteur électromécanique monophasé et triphasé par un compteur bleu électronique pour des puissances souscrites ≤ 36 kVA en habitation individuelle,
• Le remplacement d'un compteur électromécanique monophasé et triphasé par un compteur bleu électronique pour des puissances souscrites ≤ 36 kVA en habitation collective,
• La reprise du circuit d'asservissement du chauffe-eau en habitation individuelle et collective (schéma et câblage),
• L'importance du conducteur de neutre dans une installation triphasée,
• La pose et la programmation d'un compteur bleu électronique,
• Le principe de la télécommande 175 Hz,
• La lecture de la programmation du Compteur Bleu Électronique (CBE),
• La prise en main et l'utilisation du Détecteur De Tension (DDT).

ECIR FORMATION
Pont Royal Sud - 552 Route du Gros Mourre - 13370 MALLEMORT
Tél. : 0490594205 - Site internet : www.ecirformation.fr - e-mail : contact@poleformation-tp.fr
Association loi 1901 - N° Siret : 78273830600011 - N° TVA Intra. : FR33782738306 - Code NAF : 8559A

Méthodes et moyens pédagogiques

• Salle de cours équipée (vidéo…)
• Remise du cours dispensé sur support papier
• Atelier d'application équipé de différents postes de travail

Méthodes et modalités d'évaluation

• Feuille d'émargement journalière
• Mise en situation et contrôle des aptitudes avec grille de suivi
• Clôture de stage : fiche de satisfaction du stagiaire
• Attestation de stage

Modalités d'Accessibilité

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens de la prestation). Veuillez contacter le Référent handicap M.Olivier PRAT 06.84.24.05.76. / olivier.prat@ecirtp.fr

Effectif

De 5 à 8 Personnes